

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03731

Numéro SIREN : 398 384 198

Nom ou dénomination : RSM Rhône-Alpes

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008030

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/008030**
n° de gestion : **2011B03731**
n° SIREN : **398 384 198 RCS Lyon**

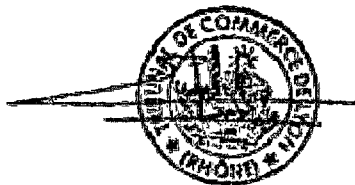
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 06/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

RSM Rhône-Alpes - Société par actions simplifiée
2 bis rue de la Tete d or 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5013674

5013674

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 234 379	205 067	3 029 311	3 036 311
Autres immobilisations incorporelles	109 422	88 820	20 602	1 600
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 323 581	732 303	591 277	644 106
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	32		32	32
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 481		31 481	31 397
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 698 895	1 026 191	3 672 704	3 713 447
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	249 759		249 759	242 326
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 620 133	718 439	3 901 694	4 023 900
Fournisseurs débiteurs	10 545		10 545	2 419
Personnel	100		100	64
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	70 474		70 474	88 318
Autres créances	109 989		109 989	127 311
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	809 632		809 632	1 078 942
Charges constatées d'avance	195 536		195 536	190 783
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 066 168	718 439	5 347 729	5 754 062
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 765 063	1 744 629	9 020 433	9 467 509

CONFORME

 Bilan

	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 998 608	1 998 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	656 139	656 139
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	199 861	198 630
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	959 863	900 032
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	534 334	260 923
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 348 806	4 014 332
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	43 781	9 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	43 781	9 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	339 486	424 381
<i>Découverts et concours bancaires</i>	7 484	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	346 970	424 381
Emprunts et dettes financières diverses	196	229
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 349 174	2 075 629
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 965	480 357
<i>Personnel</i>	433 876	388 293
<i>Organismes sociaux</i>	393 039	410 815
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	922 079	902 280
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	155 435	127 718
Dettes fiscales et sociales	1 904 429	1 829 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 635	117 254
Produits constatés d'avance	603 477	517 222
TOTAL DETTES	4 627 847	5 444 177
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	9 020 433	9 467 509


Compte de résultat

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	12 185 554	100,00	11 452 498	100,00	6,40
Production stockée	7 433	0,06	7 608	0,07	-2,29
Subventions d'exploitation	26 394	0,22	12 619	0,11	109,15
Autres produits	642 210	5,27	710 080	6,20	-9,56
Total	12 861 590	105,55	12 182 805	106,38	5,57
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	5 821 478	47,77	5 608 243	48,97	3,80
Total	5 821 478	47,77	5 608 243	48,97	3,80
MARGE SUR M/SES & MAT	7 040 113	57,77	6 574 562	57,41	7,08
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	253 269	2,08	238 618	2,08	6,14
Salaires et Traitements	3 656 915	30,01	3 621 252	31,62	0,98
Charges sociales	1 538 776	12,63	1 529 952	13,36	0,58
Amortissements et provisions	711 786	5,84	673 306	5,88	5,72
Autres charges	26 138	0,21	127 578	1,11	-79,51
Total	6 186 884	50,77	6 190 707	54,06	-0,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	853 229	7,00	383 855	3,35	122,28
Produits financiers	1		18 208	0,16	-99,99
Charges financières	30 132	0,25	39 646	0,35	-24,00
Résultat financier	-30 131	-0,25	-21 438	-0,19	40,55
RESULTAT COURANT	823 097	6,75	362 417	3,16	127,11
Produits exceptionnels	44 423	0,36	450		NS
Charges exceptionnelles	36 500	0,30	32 598	0,28	11,97
Résultat exceptionnel	7 923	0,07	-32 148	-0,28	-124,65
Participation des salariés	70 846	0,58			
Impôts sur les bénéfices	225 840	1,85	69 346	0,61	225,67
RESULTAT DE L'EXERCICE	534 334	4,38	260 923	2,28	104,79

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 août 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

* Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués à 50 % du prix de facturation ressortant de la comptabilité des temps en ce qui concerne les honoraires et à 100 % en ce qui concerne les frais refacturables.

* Factures à établir

Les honoraires et frais à facturer à la clôture de l'exercice qui sont facturés le mois suivant sont comptabilisés en factures à établir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS RSM Rhône-Alpes, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 145 408 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 **Faits caractéristiques**

Du fait de la fusion-absorption qui a eu lieu le 06 février 2017, la société HOLDING CCIP est devenue l'actionnaire principal de notre société en lieu et place de la société CCI PARTICIPATIONS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 266 379		32 000	3 234 379
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 080	30 317	5 975	109 422
Immobilisations incorporelles	3 351 459	30 317	37 975	3 343 801
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	917 331	20 649		937 980
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	412 003	36 001	62 404	385 601
Immobilisations corporelles	1 329 334	56 650	62 404	1 323 581
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres titres immobilisés	32			32
- Prêts et autres immobilisations financières	31 397	84		31 481
Immobilisations financières	31 429	84		31 513
ACTIF IMMOBILISE	4 712 222	87 051	100 379	4 698 895

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €.

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

	31/08/2017
Éléments achetés	154 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 080 379
Total	3 234 379

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067			205 067
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	83 480	11 315	5 975	88 820
Immobilisations incorporelles	288 548	11 315	5 975	293 888
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	367 042	67 401		434 444
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	318 186	42 078	62 404	297 860
Immobilisations corporelles	685 228	109 479	62 404	732 303
ACTIF IMMOBILISE	973 775	120 794	68 379	1 026 191

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 481		31 481
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 620 133	4 620 133	
Autres	191 108	191 108	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	195 536	195 536	
Total	5 038 258	5 006 777	31 481
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

Elle représente 79.93% du montant hors taxes des clients douteux.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	718 439
TOTAL	718 439

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 998 608,00 euros décomposé en 124 913 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	124 913	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	124 913	16,00

Décision de l'assemblée générale du 06/02/2017.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	260 923
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	260 923
Affectations aux réserves	61 062
Distributions	199 861
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	260 923

 Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2017
Capital	1 998 608				1 998 608
Primes d'émission	656 139				656 139
Réserve légale	198 630	1 230	1 230		199 861
Réserves générales	900 032	59 832	59 832		959 863
Résultat de l'exercice	260 923	-260 923	534 334	260 923	534 334
<i>Dividendes</i>	199 861	199 861			
Total Capitaux Propres	4 014 332		595 396	260 923	4 348 806

 Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	9 000	43 781	9 000		43 781
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	9 000	43 781	9 000		43 781
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		43 781			
Financières					
Exceptionnelles			9 000		


Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 484	7 484		
- à plus de 1 an à l'origine	339 486	77 222	262 264	
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 349 371	1 349 371		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 965	343 965		
Dettes fiscales et sociales	1 904 429	1 904 429		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	79 635	79 635		
Produits constatés d'avance	603 477	603 477		
Total	4 627 847	4 365 583	262 264	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	84 895			
(**) Dettes envers les associés	1 349 174			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2017
Honoraires expertise comptable	8 621 171
Débours et frais expertise comptable	257 807
Honoraires commissariat aux comptes	2 585 452
Débours et frais commissariat aux comptes	153 462
Prestations de services	559 910
Frais sur prestations de services	7 752
TOTAL	12 185 554

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 170 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
7910010 - REMBOURSEMENT ASSURANCES	3 868	
7910015 - REMBOURSEMENT APICIL/GENERALI	5 999	
7910059 - TRANSFERT CH. EXPLOIT. ACT AUDIT	8 424	
7910060 - TRANSFERT CH. EXPLOIT CCI P	37 831	
7910061 - TRANSFERT CH. EXPLOIT GEC	13 577	
7910062 - TRANSFERT CH. EXPLOIT ASC	27 617	
7910063 - TRANSFERT CH. EXPLOIT SNR	-603	
7910064 - TRANSFERT CH. EXPLOIT R3C	2 165	
7910065 - TRANSFERT CH. EXPLOIT RSM FRANCE	4 625	
7910070 - TRANSFERT CH. EXPLOITATION	4 580	
	108 083	
Transfert de charges financières		
Total	108 083	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 000	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		3 423
Produits des cessions d'éléments d'actif		32 000
Provisions pour risques et charges		9 000
TOTAL	36 500	44 423

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	823 097	225 840	597 257
+ Résultat exceptionnel	7 923		7 923
- Participations des salariés	70 846		70 846
Résultat comptable	760 174	225 840	534 334

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS RSM Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CCIP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Charges de l'exercice : 225 840 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de RSM Rhône-Alpes au profit de BNP PARIBAS en garantie de :

BNP PARIBAS : crédit de 370 000 euros.

Montant restant à rembourser au 31 août 2017 : 314209.50 euros.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt</i>	8 234
Autres engagements donnés	8 234
Total	8 234
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Le calcul a été fait en retenant dans la base tous les salariés ayant plus de 50 ans et plus de 5 ans d'ancienneté. L'estimation correspond à l'indemnités que ces salariés auraient perçue s'ils avaient fait valoir les droit à la retraite à la date clôture de l'exercice

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 203 731 euros

Crédit d'impôts compétitivité et emploi

Le CICE servira principalement à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise.

Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
CLIENTS TRAVAUX A FACTURER	269 802
FOURN. AVOIRS A RECEVOIR	4 381
CICE A RECEVOIR	103 022
DEGREVEMENT CFE/CVAE A RECEV	3 423
Total	380 628

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	195 536		
Total	195 536		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	196 190
PERS. DETTE PROV. CONG. PAYES	194 596
DETTES PROV. PARTIC. SALARIES	70 846
PERSONNEL PROV HEURES PRIMES	154 623
CHARGES SUR CONGES	90 724
CHARGES SUR HEURES PRIMES	73 693
FORFAIT SOCIAL A PAYER	14 169
CET A PAYER	60 069
CHAMBRE COMMERCE A PAYER	16 502
AGEFOS A PAYER	48 035
AMALLIA A PAYER	26 925
AGEFIPH A PAYER	3 904
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	48 503
Total	998 779

"RSM Rhône Alpes"

**Société par actions simplifiée
au capital de 1.998.608 €
Siège social : 2 bis, Rue Tête d'Or
69006 LYON**

398 384 198 RCS LYON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 FEVRIER 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

* Bénéfice de l'exercice	534.334,37 €
* à titre de dividende aux actionnaires	324.773,80 €
Soit 2,60 € par action	
* au compte « autres réserves »	209.560,57 €

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts).

Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouverts selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u>
31 août 2016	199.860 €	256 €
31 août 2015	149.895 €	725 €
31 août 2014	179.874 €	3.065 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Février 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

* Bénéfice de l'exercice	534.334,37 €
* à titre de dividende aux actionnaires	324.773,80 €
Soit 2,60 € par action	
* au compte « autres réserves »	209.560,57 €

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts).

Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouverts selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u>
31 août 2016	199.860 €	256 €
31 août 2015	149.895 €	725 €
31 août 2014	179.874 €	3.065 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

M. Pierre-Michel MONNERET



Philippe ROUX

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

SAS RSM RHONE-ALPES

2 bis rue Tête d'Or – 69006 LYON

RCS LYON 398 384 198

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2017

SAS RSM RHONE-ALPES

2 bis rue Tête d'Or – 69006 LYON

RCS LYON 398 384 198

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2017

Aux associés de la société RSM RHONE-ALPES,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société RSM RHONE-ALPES relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 Août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société RSM RHONE-ALPES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance

qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Septembre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

J'ai porté une attention particulière sur les comptes clients, les provisions pour créances douteuses ainsi que sur le rattachement des produits sur l'exercice.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés,

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à

poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire, le 12 Février 2018

Philippe ROUX

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.


Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 234 379	205 067	3 029 311	3 036 311
Autres immobilisations incorporelles	109 422	88 820	20 602	1 600
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 323 581	732 303	591 277	644 106
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	32		32	32
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 481		31 481	31 397
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 698 895	1 026 191	3 672 704	3 713 447
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	249 759		249 759	242 326
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 620 133	718 439	3 901 694	4 023 900
Fournisseurs débiteurs	10 545		10 545	2 419
Personnel	100		100	64
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	70 474		70 474	88 318
Autres créances	109 989		109 989	127 311
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	809 632		809 632	1 078 942
Charges constatées d'avance	195 536		195 536	190 783
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 065 168	718 439	5 347 729	5 754 062
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 765 063	1 744 629	9 020 433	9 467 509

 Bilan

	Net an 31/08/17	Net an 31/08/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 998 608	1 998 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	656 139	656 139
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	199 861	198 630
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	959 863	900 032
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	534 334	260 923
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 348 506	4 014 332
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	43 781	9 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	43 781	9 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	339 486	424 381
<i>Découverts et concours bancaires</i>	7 484	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	346 970	424 381
Emprunts et dettes financières diverses	196	229
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 349 174	2 075 629
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 965	480 357
<i>Personnel</i>	433 876	388 293
<i>Organismes sociaux</i>	393 039	410 815
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	922 079	902 280
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	155 435	127 718
Dettes fiscales et sociales	1 904 429	1 829 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 635	117 254
Produits constatés d'avance	603 477	517 222
TOTAL DETTES	4 627 847	5 444 177
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	9 020 433	9 467 509


Compte de résultat

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	%	Var. abs (%)
PRODUITS					
Production vendue	12 185 554	100,00	11 452 498	100,00	6,40
Production stockée	7 433	0,06	7 608	0,07	-2,29
Subventions d'exploitation	26 394	0,22	12 619	0,11	109,15
Autres produits	642 210	5,27	710 080	6,20	-9,56
Total	12 861 590	105,55	12 182 805	106,38	5,57
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	5 821 478	47,77	5 608 243	48,97	3,80
Total	5 821 478	47,77	5 608 243	48,97	3,80
MARGE SUR M/SES & MAT					
	7 040 113	57,77	6 574 562	57,41	7,08
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	253 269	2,08	238 618	2,08	6,14
Salaires et Traitements	3 656 915	30,01	3 621 252	31,62	0,98
Charges sociales	1 538 776	12,63	1 529 952	13,36	0,58
Amortissements et provisions	711 786	5,84	673 306	5,88	5,72
Autres charges	26 138	0,21	127 578	1,11	-79,51
Total	6 186 884	50,77	6 190 707	54,06	-0,06
RESULTAT D'EXPLOITATION					
	853 229	7,00	383 855	3,35	122,28
Produits financiers	1		18 208	0,16	-99,99
Charges financières	30 132	0,25	39 646	0,35	-24,00
Résultat financier	-30 131	-0,25	-21 438	-0,19	40,55
RESULTAT COURANT					
	823 097	6,75	362 417	3,16	127,11
Produits exceptionnels	44 423	0,36	450		NS
Charges exceptionnelles	36 500	0,30	32 598	0,28	11,97
Résultat exceptionnel	7 923	0,07	-32 148	-0,28	-124,65
Participation des salariés	70 846	0,58			
Impôts sur les bénéfices	225 840	1,85	69 346	0,61	225,67
RESULTAT DE L'EXERCICE					
	534 334	4,38	260 923	2,28	104,79

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 août 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 **Règles et méthodes comptables****Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

*** Travaux en cours**

Les travaux en cours sont évalués à 50 % du prix de facturation ressortant de la comptabilité des temps en ce qui concerne les honoraires et à 100 % en ce qui concerne les frais refacturables.

*** Factures à établir**

Les honoraires et frais à facturer à la clôture de l'exercice qui sont facturés le mois suivant sont comptabilisés en factures à établir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS RSM Rhône-Alpes, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 145 408 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 **Faits caractéristiques**

Du fait de la fusion-absorption qui a eu lieu le 06 février 2017, la société HOLDING CCIP est devenue l'actionnaire principal de notre société en lieu et place de la société CCI PARTICIPATIONS.


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	An début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 266 379		32 000	3 234 379
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 080	30 317	5 975	109 422
Immobilisations incorporelles	3 351 459	30 317	37 975	3 343 801
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	917 331	20 649		937 980
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	412 003	36 001	62 404	385 601
Immobilisations corporelles	1 329 334	56 650	62 404	1 323 581
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres titres immobilisés	32			32
- Prêts et autres immobilisations financières	31 397	84		31 481
Immobilisations financières	31 429	84		31 513
ACTIF IMMOBILISE	4 712 222	87 051	100 379	4 698 895

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

	31/08/2017
Éléments achetés	154 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 080 379
Total	3 234 379



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067			205 067
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	83 480	11 315	5 975	88 820
Immobilisations Incorporelles	288 548	11 315	5 975	293 888
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	367 042	67 401		434 444
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	318 186	42 078	62 404	297 860
Immobilisations corporelles	685 228	109 479	62 404	732 303
ACTIF IMMOBILISE	973 775	120 794	68 379	1 026 191

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 481		31 481
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 620 133	4 620 133	
Capital souscrit - appelé, non versé	191 108	191 108	
Charges constatées d'avance	195 536	195 536	
Total	5 038 258	5 006 777	31 481
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

Elle représente 79.93% du montant hors taxes des clients douteux.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	718 439
TOTAL	718 439

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 998 608,00 euros décomposé en 124 913 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	124 913	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	124 913	16,00

Décision de l'assemblée générale du 06/02/2017.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	260 923
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	260 923
Affectations aux réserves	61 062
Distributions	199 861
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	260 923


Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2017
Capital	1 998 608				1 998 608
Primes d'émission	656 139				656 139
Réserve légale	198 630	1 230	1 230		199 861
Réserves générales	900 032	59 832	59 832		959 863
Résultat de l'exercice	260 923	-260 923	534 334	260 923	534 334
<i>Dividendes</i>	199 861	199 861			
Total Capitaux Propres	4 014 332		595 396	260 923	4 348 806


Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	9 000	43 781	9 000		43 781
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	9 000	43 781	9 000		43 781
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		43 781			
Financières					
Exceptionnelles			9 000		


Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 484	7 484		
- à plus de 1 an à l'origine	339 486	77 222	262 264	
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 349 371	1 349 371		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 965	343 965		
Dettes fiscales et sociales	1 904 429	1 904 429		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	79 635	79 635		
Produits constatés d'avance	603 477	603 477		
Total	4 627 847	4 365 583	262 264	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	84 895			
(**) Dettes envers les associés	1 349 174			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2017
Honoraires expertise comptable	8 621 171
Débours et frais expertise comptable	257 807
Honoraires commissariat aux comptes	2 585 452
Débours et frais commissariat aux comptes	153 462
Prestations de services	559 910
Frais sur prestations de services	7 752
TOTAL	12 185 554

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 170 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
7910010 - REMBOURSEMENT ASSURANCES	3 868	
7910015 - REMBOURSEMENT APICIL/GENERALI	5 999	
7910059 - TRANSFERT CH. EXPLOIT. ACT AUDIT	8 424	
7910060 - TRANSFERT CH. EXPLOIT CCI P	37 831	
7910061 - TRANSFERT CH. EXPLOIT GEC	13 577	
7910062 - TRANSFERT CH. EXPLOIT ASC	27 617	
7910063 - TRANSFERT CH. EXPLOIT SNR	-603	
7910064 - TRANSFERT CH. EXPLOIT R3C	2 165	
7910065 - TRANSFERT CH. EXPLOIT RSM FRANCE	4 625	
7910070 - TRANSFERT CH. EXPLOITATION	4 580	
	108 083	
Transfert de charges financières		
Total	108 083	


Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 000	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		3 423
Produits des cessions d'éléments d'actif		32 000
Provisions pour risques et charges		9 000
TOTAL	36 500	44 423

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	823 097	225 840	597 257
+ Résultat exceptionnel	7 923		7 923
- Participations des salariés	70 846		70 846
Résultat comptable	760 174	225 840	534 334

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS RSM Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CCIP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Charges de l'exercice : 225 840 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de RSM Rhône-Alpes au profit de BNP PARIBAS en garantie de :

BNP PARIBAS : crédit de 370 000 euros.

Montant restant à rembourser au 31 août 2017 : 314209.50 euros.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt</i>	8 234
Autres engagements donnés	8 234
Total	8 234
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Le calcul a été fait en retenant dans la base tous les salariés ayant plus de 50 ans et plus de 5 ans d'ancienneté. L'estimation correspond à l'indemnités que ces salariés auraient perçue s'ils avaient fait valoir les droit à la retraite à la date clôture de l'exercice

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 203 731 euros

Crédit d'impôts compétitivité et emploi

Le CICE servira principalement à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise.


Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
CLIENTS TRAVAUX A FACTURER	269 802
FOURN. AVOIRS A RECEVOIR	4 381
CICE A RECEVOIR	103 022
DEGREVEMENT CFE/CVAE A RECEV	3 423
Total	380 628

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financieres	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	195 536		
Total	195 536		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	196 190
PERS. DETTE PROV. CONG. PAYES	194 596
DETTES PROV. PARTIC. SALARIES	70 846
PERSONNEL PROV HEURES PRIMES	154 623
CHARGES SUR CONGES	90 724
CHARGES SUR HEURES PRIMES	73 693
FORFAIT SOCIAL A PAYER	14 169
CET A PAYER	60 069
CHAMBRE COMMERCE A PAYER	16 502
AGEFOS A PAYER	48 035
AMALLIA A PAYER	26 925
AGEFIPH A PAYER	3 904
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	48 503
Total	998 779